

6.2 Comptes sociaux

6.2.1 Comptes sociaux de bioMérieux SA pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2025

Bilan

Actif

En millions d'euros	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	14,2	-14,2	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	278,2	-131,2	147,0	32,4
Fonds commercial	131,9	-	131,9	131,9
Autres immobilisations incorporelles	5,4	-4,7	0,7	1,1
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	2,1	-	2,1	2,6
Immobilisations corporelles				
Terrains	23,5	-1,6	21,9	20,6
Constructions	365,4	-231,4	134,0	137,7
Installations techniques, matériel et outillage industriels	403,8	-272,0	131,8	134,1
Autres immobilisations corporelles	70,8	-58,0	12,8	14,5
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	125,1	-	125,1	66,6
Immobilisations financières ^(a)				
Participations	1 354,5	-163,1	1 191,4	1 042,0
Créances rattachées à des participations	5,2	-	5,2	5,1
Autres titres immobilisés	188,3	-78,7	109,6	123,8
Autres immobilisations financières	0,6	-	0,6	0,6
Total de l'actif immobilisé (I)	2 969,1	-954,8	2 014,2	1 712,9
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	45,3	-2,8	42,4	45,7
En-cours de production	30,2	-0,8	29,4	32,5
Produits finis	41,6	-1,4	40,2	38,4
Marchandises	136,8	-5,6	131,2	117,6
Avances et acomptes versés sur commandes	14,8	-	14,8	8,9
Créances ^(b)				
Créances clients et comptes rattachés	574,1	-13,8	560,3	514,9
Autres créances	91,1	-	91,1	75,5
Charges constatées d'avance	21,7	-	21,7	16,4
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	35,5	-	35,5	39,1
Autres titres	178,1	-	178,1	133,8
Instruments financiers à terme et jetons détenus	1,3	-	1,3	3,0
Disponibilités et cash poolings	409,2	-1,6	407,6	702,5
Total de l'actif circulant (II)	1 579,6	-26,1	1 553,5	1 728,3
Frais d'émission des emprunts (III)	0,2	-	0,2	0,3
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (IV)	2,1	-	2,1	9,1
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV)	4 551,0	-980,9	3 570,1	3 450,6
(a) Dont à moins d'un an	0,2	-	0,2	0,2
(b) Dont à moins d'un an	619,0	-13,8	605,2	537,1

Passif

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Capital	12,0	12,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport	74,4	74,4
Réserves		
Réserve légale	1,2	1,2
Réserves statutaires ou contractuelles	905,0	895,0
Réserves réglementées	1,0	1,0
Report à nouveau	635,9	300,1
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	320,5	451,9
Subventions d'investissement	0,2	0,1
Provisions réglementées	84,1	84,1
Total des capitaux propres (I)	2 034,3	1 819,9
Provisions pour risques	2,9	12,6
Provisions pour charges	73,8	68,5
Total des provisions (II)	76,6	81,1
Autres emprunts obligataires	201,6	201,6
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,1	0,1
Emprunts et dettes financières diverses	630,2	726,3
Instruments financiers à terme	1,5	0,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327,4	334,7
Dettes fiscales et sociales	247,6	237,6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31,1	27,2
Autres dettes	14,0	16,3
Produits constatés d'avance	4,5	4,6
Total des dettes ^(a) (III)	1 458,0	1 549,1
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	1,2	0,5
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	3 570,1	3 450,6
<i>(a) Dont à moins d'un an</i>	1 158,6	1 263,1

Compte de résultat

En millions d'euros	2025	2024
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	723,7	672,8
Production vendue	970,5	967,9
Montant net du chiffre d'affaires	1 694,2	1 640,7
Production stockée	-2,3	-1,5
Production immobilisée	10,1	9,4
Subventions	1,1	2,1
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	45,2	28,9
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2,0	-
Autres produits	0,9	0,1
Total des produits d'exploitation (I)	1 751,2	1 679,6
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	-525,6	-488,0
Variation de stocks de marchandises	13,9	-20,3
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-130,5	-130,4
Variation de stocks de matières premières	-3,0	-5,6
Autres achats et charges externes ^(a)	-491,4	-469,5
Impôts, taxes et versements assimilés	-20,3	-18,9
Salaires	-327,1	-311,1
Cotisations sociales	-134,3	-128,9
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-64,0	-60,7
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-0,9	-0,0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-12,3	-12,9
Dotations aux provisions	-4,6	-28,2
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-12,0	-
Autres charges	-30,1	-18,8
Total des charges d'exploitation (II)	-1 742,1	-1 693,4
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	9,1	-13,8
(a) Y compris redevances de crédit-bail immobilier	-4,1	-4,5

<i>En millions d'euros</i>	2025	2024
Produits financiers		
De participation ^(b)	349,9	480,3
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ^(b)	14,7	21,7
Autres intérêts et produits assimilés ^(b)	8,5	6,1
Reprises sur dépréciations et provisions	7,8	17,0
Différences positives de change	115,9	100,4
Produits des cessions d'immobilisations financières	0,0	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	3,6	4,7
Total des produits financiers (III)	500,4	630,3
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-61,9	-42,2
Intérêts et charges assimilées ^(c)	-26,4	-32,2
Différences négatives de change	-111,9	-103,1
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-0,7	-0,7
Total des charges financières (IV)	-200,9	-178,2
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	299,6	452,0
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	308,7	438,3
Produits exceptionnels (V)	14,0	31,9
Charges exceptionnelles (VI)	-14,0	-35,0
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-0,0	-3,1
Impôts sur les bénéfices (VII)	11,9	16,7
Total des produits (I + III + V)	2 265,6	2 341,8
Total des charges (II + IV + VI + VII)	-1 945,1	-1 889,9
BÉNÉFICE OU PERTE	320,5	451,9
<i>(b) Dont produits concernant les entreprises liées</i>	14,7	21,7
<i>(c) Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>	-22,2	-27,4

6.2.2 Notes annexes

bioMérieux est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration régie par le Code de commerce et toutes autres lois et dispositions réglementaires en vigueur, immatriculée

au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 673 620 399. Elle est constituée, depuis son origine, en France.

Le siège social de la Société est situé à Marcy l'Étoile (69280).

SOMMAIRE

NOTE 1	Principes comptables généraux	328	NOTE 13	Fournisseurs et dettes d'exploitation	348
NOTE 2	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	330	NOTE 14	Échéances des dettes	349
NOTE 3	Événements significatifs de l'exercice	330	NOTE 15	Charges à payer et produits à recevoir	349
NOTE 4	Immobilisations	331	NOTE 16	Chiffre d'affaires	349
NOTE 5	Stocks	341	NOTE 17	Frais de Recherche et Développement	350
NOTE 6	Clients et autres créances de l'actif circulant	341	NOTE 18	Charges de personnel	350
NOTE 7	Échéances des créances	342	NOTE 19	Résultat financier	351
NOTE 8	Disponibilités et valeurs mobilières de placement	342	NOTE 20	Résultat exceptionnel	352
NOTE 9	Écarts de conversion	343	NOTE 21	Impôt sur les sociétés	352
NOTE 10	Capitaux propres et plans d'attribution gratuite d'actions	343	NOTE 22	Instruments de couverture	353
NOTE 11	Provisions pour risques et charges	345	NOTE 23	Engagements hors bilan	354
NOTE 12	Endettement net	346	NOTE 24	Parties liées	355
			NOTE 25	Honoraires des Commissaires aux comptes	356

NOTE 1 Principes comptables généraux

Les comptes sont établis conformément aux règlements ANC n° 2014-03, à jour du Règlement ANC 2022-06 relatif à la Modernisation des états financiers (PCG).

Au 31 décembre 2025, la Société a appliqué le nouveau règlement ANC 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général pour la première année. Ce règlement supprime notamment les comptes de « transferts de charges » et apporte une nouvelle définition plus restrictive du résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel comprend désormais :

- les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;

- les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables. Il en est ainsi de la constitution ou la reprise de provisions réglementées, y compris les amortissements dérogatoires comptabilisés pour des raisons fiscales et définis à l'article 214-8 ;
- les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales ;
- les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée en capitaux propres.

Ce changement de réglementation comptable n'a pas d'impact sur le bilan d'ouverture de l'exercice. Il impacte la présentation du compte de résultat 2025 de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Impact sur 2025	Reclassements du résultat exceptionnel			Disparition des transferts de charges
		Attributions gratuites d'actions	Plus et moins-value de cession d'immobilisations	Autres reclassements	
Total des produits d'exploitation	6,2	-1,7	12,0	0,0	-4,2
Total des charges d'exploitation	-9,6	-1,7	-12,0	-0,1	4,2
1. Résultat d'exploitation	-3,5	-3,4	0,0	-0,1	-
2. Résultat financier	0,0	-	0,0	-	-
3. Résultat courant avant impôts	-3,5	-3,4	0,0	-0,1	-
Produits exceptionnels	-32,9	-20,9	-12,0	-0,0	-
Charges exceptionnelles	36,4	24,3	12,0	0,1	-
4. Résultat exceptionnel	3,5	3,4	-0,0	0,1	-
BÉNÉFICE OU PERTE	-	-	-	-	-

Les charges exceptionnelles liées aux attributions gratuites d'actions reclassées en résultat d'exploitation sont ventilées entre les « salaires », « cotisations sociales » et « autres charges » d'exploitation.

Les nouvelles dispositions du règlement s'appliquent à compter de 2025, sans incidence sur les comptes 2024 autre que les reclassements nécessaires à la nouvelle présentation du bilan et du compte de résultat. En 2024, le bilan et le compte de résultat étaient présentés de la manière suivante :

BILAN ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Net 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISÉ	
Immobilisations incorporelles	167,9
Immobilisations corporelles	373,5
Participations et créances rattachées	1 047,1
Autres immobilisations financières	124,4
Total	1 712,9
ACTIF CIRCULANT	
Stocks et en-cours	234,3
Clients et comptes rattachés	514,9
Autres créances d'exploitation	51,3
Créances hors exploitation	49,5
Disponibilités et <i>cash pooling</i>	878,3
Total	1 728,3
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,3
Écart de conversion actif	9,1
TOTAL ACTIF	3 450,6

BILAN PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	
Capital	12,0
Primes	74,4
Réserves	1 197,3
Provisions réglementées et subventions	84,3
Résultat de l'exercice	451,9
Total	1 819,9
Provisions	81,1
DETTES	
Emprunts et dettes financières	928,6
Fournisseurs et comptes rattachés	334,7
Autres dettes d'exploitation	258,6
Dettes hors exploitation	27,2
Total	1 549,1
Écart de conversion Passif	0,5
TOTAL PASSIF	3 450,6

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En millions d'euros</i>	2024
Ventes marchandises et produits finis	1 277,4
Produits activités annexes	363,3
Chiffre d'affaires	1 640,7
Production stockée (encours + produits finis)	-18,4
Production immobilisée	9,4
Production activité	1 631,7
Achats	-638,5
Variations stocks M.P./instruments	-9,1
Services extérieurs	-449,5
Valeur ajoutée	534,6
Impôts, taxes et assimilés	-16,8
Salaires et charges	-440,0
Excédent brut d'exploitation	77,8
Amortissements et provisions	-77,7
Autres produits et charges d'exploitation	-13,9
Résultat d'exploitation	-13,8
Charges et produits financiers	-0,8
Produits et charges des participations	452,8
Résultat courant avant impôt	438,3
Résultat exceptionnel	-3,1
Impôt sur les bénéfices	16,7
RÉSULTAT NET	451,9

NOTE 2 Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

La Société établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels des filiales sont intégrés globalement lorsque bioMérieux SA en détient le contrôle effectif, et par mise en équivalence lorsque la Société a une influence notable.

La Société entre dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la Compagnie Mérieux Alliance.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Compagnie Mérieux Alliance 17, rue Bourgelat, 69002 - Lyon SIREN 504 340 407
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Institut Mérieux 17, rue Bourgelat, 69002 - Lyon SIREN 348 579 509

NOTE 3 Événements significatifs de l'exercice

3.1 Investissements financiers

En 2025, bioMérieux SA a souscrit à plusieurs prises de participation et augmentations de capital des titres en portefeuille pour un montant total de 194,4 millions d'euros, parmi lesquelles l'acquisition de l'intégralité du capital de SpinChip Diagnostics

pour 1,3 milliard de couronnes norvégiennes (112,3 millions d'euros) et l'augmentation de capital de certaines de ses filiales pour 77,9 millions d'euros.

Ces événements sont détaillés en note 4.4.

3.2 Plan d'actionnariat salarié

En 2025, les salariés du Groupe éligibles ont pu participer à une offre réservée au sein d'un plan d'actionnariat salarié, dénommé « MyShare ». Les salariés ont bénéficié d'un prix de souscription des actions à 91,84 euros décoté de 20 % par rapport au prix de référence (114,8 euros) et d'un abondement de 100 % du montant des souscriptions dans la limite de 450 euros par salarié. Les salariés du Groupe ont souscrit à 177 262 actions (dont 113 556 actions par les salariés français). La Société a remis 203 210 actions aux salariés (dont 129 492 actions pour les

salariés français) en prenant en compte la décote et l'abondement. Le coût du plan pour les salariés français constaté en résultat d'exploitation s'élève à 4,8 millions d'euros. Le coût du plan pour les salariés des autres sociétés du Groupe a été totalement refacturé aux filiales et n'a pas d'impact sur le résultat d'exploitation. La différence entre le prix de référence de l'action (114,8 euros) et le prix de revient (100,27 euros) des 203 210 actions remises aux salariés du Groupe constitue un boni de 3 millions d'euros en résultat financier.

3.3 Événements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture.

NOTE 4 Immobilisations

4.1 Cadre général

Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i>	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	346,9	131,7	-46,8	431,9
Immobilisations corporelles	904,4	123,6	-39,3	988,7
Immobilisations financières	1 354,6	198,0	-4,1	1 548,5
TOTAL	2 605,9	453,3	-90,1	2 969,1

Amortissements <i>En millions d'euros</i>	Durée d'utilisation	Mode d'amortis- sement	Amortis- sements cumulés à l'ouverture	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture
Immobilisations incorporelles	1-20 ans	linéaire	167,4	17,0	-34,4	150,0
Immobilisations corporelles	3-40 ans	linéaire	528,8	47,0	-15,2	560,7
Immobilisations financières	N/A	N/A	-	-	-	-
TOTAL			696,3	64,0	-49,6	710,7

Dépréciations <i>En millions d'euros</i>	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	11,5	-	-11,5	0,0
Immobilisations corporelles	2,1	0,9	-0,7	2,4
Immobilisations financières	183,1	59,8	-1,2	241,8
TOTAL	196,8	60,7	-13,3	244,1

4.2 Immobilisations incorporelles

4.2.1 Principes comptables

En application du règlement ANC n° 2015-06, les malis techniques issus des opérations de fusions ont été affectés en janvier 2016 à des comptes d'immobilisations incorporelles spécifiques et relatifs aux fonds de commerce tel que les fonds commerciaux, la technologie et les relations clients.

Les fonds de commerce historiques et les actifs issus de l'affectation des malis techniques de fusion ne constituent pas des éléments individuels autonomes pouvant générer leurs propres flux de trésorerie. Ils sont intrinsèquement attachés aux usines, à l'effort de R&D qui soutient la gamme acquise, à la technologie, aux forces commerciales qui contribuent à distribuer les gammes de produits à travers l'ensemble des canaux de distribution du Groupe.

Les fonds de commerce sont donc regroupés avec les autres actifs de la gamme technologique à laquelle ils sont rattachés afin de constituer un ensemble homogène et autonome.

En pratique les tests conduisent à regrouper les actifs servant les mêmes typologies de clients (laboratoires de microbiologie industriels) ou de problématique santé (pathologie/détection de pathogènes : microbiologie, biologie moléculaire, ou immunoessais). Un test de dépréciation systématique est réalisé à partir des groupes d'actifs proches des regroupements identifiés au niveau du groupe (UGT), lorsque leur analyse a mis en évidence leur fongibilité (suivi et gestion groupée des fonds de commerce par gamme technologique et typologie de clients).

À la clôture de chaque exercice, la valeur nette des groupes d'actifs ainsi identifiés est comparée à la valeur actuelle des actifs déterminée à partir des flux nets de trésorerie actualisés générés par ces actifs (dont les fonds de commerce). Une dépréciation est enregistrée si une perte de valeur est constatée.

Enfin, aucun coût d'emprunt n'est incorporé dans le coût d'acquisition des immobilisations incorporelles.

4.2.2 Évolution

4.2.2.1 Valeurs brutes

Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i>	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais de développement	14,2	-	-	14,2
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	182,8	129,9	-34,4	278,2
Fonds commercial	142,0	-	-10,0	131,9
Autres immobilisations incorporelles	5,4	-	-	5,4
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	2,6	1,9	-2,3	2,1
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	346,9	131,7	-46,8	431,9

Les augmentations de la période se détaillent de la manière suivante :

Augmentations de l'exercice <i>En millions d'euros</i>	Ventilation des augmentations		
	Virements de poste à poste	Entrées	
		Acquisitions	Créations
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	2,1	127,8	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	1,2	0,7
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2,1	129,0	0,7

En 2025, bioMérieux SA a acquis les droits de propriété intellectuelle des technologies de SpinChip Diagnostic ASA pour 105,3 millions d'euros et Day Zero Diagnostics pour 18,1 millions d'euros.

La technologie de SpinChip Diagnostics ASA consiste à développer un système d'immunoessais au plus près du patient à haute performance, et notamment dédié à la détection d'infarctus du myocarde.

Day Zero Diagnostics a développé des technologies innovantes qui intègrent la préparation d'échantillons directement à partir de sang total, le séquençage et des analyses avancées d'identification et de sensibilité aux antibiotiques (ID/AST).

Les diminutions de la période se ventilent de la manière suivante :

Diminutions de l'exercice <i>En millions d'euros</i>	Ventilation des diminutions		
	Virements de poste à poste	Sorties	
		Cessions	Mises hors service
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-0,3	-34,1
Fonds commercial	-	-	-10,0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-2,3	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-2,3	-0,3	-44,1

Les mises hors service de brevets et solutions informatiques concernent des licences, logiciels et projets informatiques obsolètes ou résiliés.

L'arrêt de commercialisation de la gamme NUCLISENS® a entraîné la sortie de fonds de commerce pour 10 millions d'euros en valeur brute, totalement dépréciés.

4.2.2.2 Amortissements

Amortissements <i>En millions d'euros</i>	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortis- sements cumulés à l'ouverture	Augmen- tations : dotations	Diminu- tions	Amortis- sements cumulés à la clôture
Frais de développement	2-5 ans	Linéaire	14,2	-	-	14,2
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1-20 ans	Linéaire	148,9	16,6	-34,4	131,1
Autres immobilisations incorporelles	1-15 ans	Linéaire	4,3	0,3	-	4,7
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			167,4	17,0	-34,4	150,0

Les dotations aux amortissements de la période se répartissent de la manière suivante :

Dotations de l'exercice <i>En millions d'euros</i>	Ventilation des dotations		
	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	16,6	-	-
Autres immobilisations incorporelles	0,3	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17,0	-	-

Les reprises d'amortissement s'expliquent comme suit :

Diminutions de l'exercice <i>En millions d'euros</i>	Ventilation des diminutions	
	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-0,3	-34,1
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-0,3	-34,1

4.2.2.3 Dépréciations

Dépréciations <i>En millions d'euros</i>	Dépréciations à l'ouverture	Augmentations : dotation	Diminutions : reprises	Dépréciations à la clôture
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1,5	-	-1,5	0,0
Fonds commercial	10,0	-	-10,0	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11,5	-	-11,5	0,0

4.2.2.4 Mali techniques

Les malis techniques sont ventilés et affectés comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
AES CHEMUNEX			
Fonds commerciaux	111,0	-	111,0
Technologie	6,4	4,7	1,6
Relation clients	5,4	4,7	0,7
Total AES Chemunex	122,8	9,4	113,4
ARGENE			
Fonds commerciaux	19,4	-	19,4
Technologie	11,5	11,1	0,4
Total Argene	30,9	11,1	19,8
CEERAM			
Technologie	2,4	2,4	-
Total Ceeram	2,4	2,4	-
TOTAL	156,1	23,0	133,2

Des tests de dépréciation ont été effectués sur les fonds de commerce AES Chemunex et Argene. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

4.3 Immobilisations corporelles

4.3.1 Principes comptables

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de fabrication.

Conformément au règlement sur les actifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, des composants sont comptabilisés et amortis distinctement dès lors qu'ils ont un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale.

Les seules immobilisations corporelles concernées par cette approche sont les constructions.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les actifs à leur valeur de réalisation.

Les instruments immobilisés sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers.

Enfin, aucun coût d'emprunt n'est incorporé dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles.

4.3.2 Évolution

4.3.2.1 Valeurs brutes

Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i>	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Terrains	22,1	1,4	-	23,5
Constructions	356,9	11,6	-3,2	365,4
Installations techniques, matériel et outillage industriels	387,7	27,0	-10,9	403,8
Autres immobilisations corporelles	71,1	2,8	-3,1	70,8
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	66,6	80,7	-22,2	125,1
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	904,4	123,6	-39,3	988,7

Les augmentations de la période se détaillent de la manière suivante :

Augmentations de l'exercice <i>En millions d'euros</i>	Ventilation des augmentations		
	Virements de poste à poste	Entrées	
		Acquisitions	Créations
Terrains	0,2	1,3	-
Constructions	7,8	3,8	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13,6	4,2	9,2
Autres immobilisations corporelles	0,9	1,9	-
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	80,5	0,2
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22,5	91,7	9,4

Les augmentations de la période tiennent compte principalement des investissements engagés pour la production de réactifs des gammes BioFire et SpotFire sur le site de La Balme pour 32,6 millions d'euros, la construction d'un nouveau bâtiment à Marcy dédié à la

Les diminutions de la période se ventilent de la manière suivante :

biologie moléculaire pour 11,8 millions d'euros et la construction d'un bâtiment de recherche et développement à Grenoble pour 9,3 millions d'euros.

Diminutions de l'exercice <i>En millions d'euros</i>	Ventilation des diminutions		
	Virements de poste à poste	Sorties	
		Cessions	Mises hors service
Constructions	-	-	-3,2
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-3,8	-7,1
Autres immobilisations corporelles	-	-0,2	-2,9
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-22,2	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-22,2	-4,0	-13,1

En 2025, un montant de 22,2 millions d'euros d'immobilisations corporelles en cours en début d'exercice a été mis en service, composé principalement de lignes de production et équipements industriels.

4.3.2.2 Amortissements

Amortissements <i>En millions d'euros</i>	Durée d'utilisation	Mode d'amortis- sement	Amortis- sements cumulés à l'ouverture	Augmen- tations : dotations	Diminu- tions	Amortis- sements cumulés à la clôture
Terrains	N/A	N/A	1,5	0,1	-	1,6
Constructions	10-40 ans	Linéaire	218,6	15,6	-3,2	231,0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3-10 ans	Linéaire	252,2	27,0	-9,2	270,1
Autres immobilisations corporelles	3-10 ans	Linéaire	56,5	4,3	-2,9	58,0
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	N/A	N/A	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			528,8	47,0	-15,2	560,7

Les dotations aux amortissements de la période se répartissent de la manière suivante :

Dotations de l'exercice <i>En millions d'euros</i>	Ventilation des dotations		
	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Terrains	0,1	-	-
Constructions	15,6	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	27,0	-	-
Autres immobilisations corporelles	4,3	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47,0	-	-

Les reprises d'amortissement s'expliquent comme suit :

Diminutions de l'exercice <i>En millions d'euros</i>	Ventilation des diminutions	
	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Constructions	-	-3,2
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-2,0	-7,1
Autres immobilisations corporelles	-	-2,9
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-2,0	-13,1

4.3.2.3 Dépréciations

Dépréciations <i>En millions d'euros</i>	Dépréciations à l'ouverture	Augmentations : dotation	Diminutions : reprises	Dépréciations à la clôture
Constructions	0,7	-	-0,3	0,4
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1,4	0,9	-0,4	2,0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2,1	0,9	-0,7	2,4

4.4 Immobilisations financières

4.4.1 Principes comptables

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur est estimée dans un premier temps en prenant en compte les actifs nets comptables de la filiale à la date d'arrêté. Ceux-ci peuvent être corrigés de la valeur des actifs identifiables non comptabilisés (notamment immobiliers ou technologiques). Selon le contexte économique et financier de la filiale, la valeur d'utilité peut également être estimée en prenant en compte le chiffre d'affaires, les dettes financières et les éventuels actifs technologiques et immobiliers associés. Enfin, compte tenu de la spécificité de certaines participations, l'évaluation de la valeur d'utilité peut dans certains cas être réalisée en estimant la valeur de l'entreprise sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés, ou en se basant sur des données financières observables de marché.

Les participations minoritaires détenues dans des sociétés non cotées sont valorisées selon une méthode multicritère faisant intervenir les perspectives économiques, la situation nette de la participation ou la valorisation retenue sur la base d'investissements récents dans ces participations.

Les autres titres immobilisés font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. En particulier, la valeur de marché des titres cotés correspond au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Les autres immobilisations financières comprennent les actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité avec une société d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de Bourse. Les actions achetées sont évaluées au cours de Bourse moyen du dernier mois de l'exercice.

4.4.2 Évolution

4.4.2.1 Valeurs brutes

Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i>	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Participations	1 161,8	192,6	-	1 354,5
Créances rattachées à des participations	6,2	2,9	-3,9	5,2
Autres titres immobilisés	186,0	2,4	-0,1	188,3
Autres immobilisations financières	0,6	0,1	-0,1	0,6
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 354,6	198,0	-4,1	1 548,5

Acquisition de SpinChip Diagnostics ASA

En 2025, bioMérieux SA a acquis la totalité de la société norvégienne SpinChip Diagnostics ASA pour une valeur de 1,3 milliard de couronnes norvégiennes soit 112,3 millions d'euros. Au cours de l'année précédente, bioMérieux SA avait acquis une participation dans cette société pour 115 millions de couronnes norvégiennes soit 9,9 millions d'euros, et souscrit à une augmentation de capital de 12 millions de couronnes norvégiennes soit 1 million d'euros.

Soutien financier aux filiales et participations

bioMérieux SA a souscrit en 2025 à plusieurs augmentations de capital de ses filiales pour un montant total de 77,9 millions d'euros, afin de soutenir leur activité commerciale, et les acquisitions, ou les difficultés de trésorerie issues de dévaluations monétaires :

- bioMérieux Chine pour un montant de 44,7 millions de dollars, soit 38,3 millions d'euros ;
- bioMérieux Égypte pour un montant de 13 millions d'euros ;
- bioMérieux Argentine pour un montant de 8 millions d'euros ;
- bioMérieux Colombie pour un montant de 7 millions de dollars, soit 6 millions d'euros ;

- bioMérieux Brésil pour un montant de 36,9 millions de réal brésilien, soit 5,9 millions d'euros ;
- bioMérieux Nigeria pour un montant de 3,4 millions d'euros, par conversion de dettes en capital ;
- bioMérieux Chili pour un montant de 2,5 millions d'euros ;
- bioMérieux Regional Headquarters en Arabie saoudite, pour un montant de 3 millions de riyals saoudiens soit 0,7 million d'euros.

Par ailleurs, bioMérieux SA a également participé à l'augmentation de capital d'Aurobac Therapeutics SAS pour un montant de 2,5 millions d'euros.

Opérations relatives aux titres immobilisés

bioMérieux SA a acquis une participation dans la société Plair pour un montant de 1,3 million d'euros, renforçant ainsi son engagement dans la détection microbienne en temps réel et les solutions d'échantillonnage d'air destinées à l'industrie pharmaceutique.

Enfin, bioMérieux SA a investi dans la société Allergen Alert à hauteur de 0,4 million d'euros, dont le projet porte sur la conception d'un système destiné aux non-professionnels permettant la réalisation rapide et fiable de tests de détection d'allergènes dans les aliments.

4.4.2 Dépréciations

Dépréciations <i>En millions d'euros</i>	Dépréciations à l'ouverture	Augmentations : dotation	Diminutions : reprises	Dépréciations à la clôture
Participations	119,9	43,3	-0,0	163,1
Créances rattachées à des participations	1,1	-	-1,1	-
Autres titres immobilisés	62,2	16,5	-0,1	78,7
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	183,1	59,8	-1,2	241,8

Les dotations aux dépréciations des titres de participation s'élèvent à 43,3 millions d'euros sur l'exercice et se rapportent aux dépréciations des titres des filiales bioMérieux Chine pour 33 millions d'euros, bioMérieux Égypte pour 7,6 millions d'euros et bioMérieux Nigeria pour 2,6 millions d'euros.

Les dotations aux dépréciations des autres titres immobilisés concernent les dépréciations des titres Oxford Nanopore Technologies pour 16,5 millions d'euros (perte de valeur calculée sur la base du cours de Bourse du mois de décembre 2025 par rapport au prix d'acquisition).

4.4.3 Tableau des filiales et participations

Voir tableau ci-après.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Filiales et participation	Informations financières		Valeur comptable des titres détenus (En millions d'euros)		Montant net des prêts et avances consentis par la Société (En millions d'euros)	Montant des engagements donnés par la Société (En millions d'euros)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (En millions d'euros)	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice clos (En millions d'euros)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice (En millions d'euros)	Observations
	Capitaux propres *	Quote-part du capital détenue (En %)	Bruts	Nettes						
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR BIOMÉRIEUX SA)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)			1 211,4	1 062,0	125,1	93,0			342,8	
AB bioMérieux	47,8	100,0 %	74,2	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Afrique Occidentale	890,5	100,0 %	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Allemagne	29,1	100,0 %	3,8	3,8	0,0	0,0	141,1	2,6	1,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Algérie	293,9	100,0 %	0,6	0,6	0,0	0,0	0,6	0,4	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Arabie saoudite	4,1	100,0 %	0,7	0,7	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Argentine	24 236,3	99,1 %	16,3	16,3	0,0	0,3	27,9	5,3	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Autriche	1,2	100,0 %	0,1	0,1	0,0	0,0	30,5	1,0	1,6	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Australie	11,7	100,0 %	23,8	23,8	0,0	0,7	36,1	0,8	0,5	01/01/2025-31/12/2025

Filiales et participation	Capitaux propres *	Quote-part du capital détenue (En %)	Valeur comptable des titres détenus (En millions d'euros)		Montant net des prêts et avances consentis par la Société (En millions d'euros)	Montant des engagements donnés par la Société (En millions d'euros)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (En millions d'euros)	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice clos (En millions d'euros)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice (En millions d'euros)	Observations
			Bruts	Nettes						
bioMérieux Brésil	147,0	100,0 %	67,1	33,6	0,0	10,9	42,6	0,3	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Belgique	3,0	100,0 %	0,3	0,3	0,0	0,0	36,5	1,5	3,9	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Canada	11,9	100,0 %	20,5	20,5	0,0	0,0	64,4	1,6	0,9	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Chili	15 631,5	100,0 %	5,6	5,6	0,0	0,0	33,7	1,1	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Chine	2 202,8	100,0 %	228,6	195,6	0,0	0,6	27,7	0,7	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Colombie	108,7	100,0 %	14,0	14,0	0,0	0,0	45,4	2,7	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Corée	27 994,8	100,0 %	0,7	0,7	0,0	10,0	53,3	1,8	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Danemark	6,7	100,0 %	0,5	0,5	0,0	0,0	9,6	0,3	0,5	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Espagne	36,8	100,0 %	0,6	0,6	0,0	0,0	130,0	4,6	6,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Égypte	303,5	100,0 %	14,5	5,4	0,0	0,0	2,1	-7,0	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Grèce	7,3	100,0 %	4,1	4,1	0,0	3,0	22,6	0,0	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Inde	4 322,3	99,9 %	18,1	18,1	0,0	21,3	107,6	4,1	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Inc	2 250,0	100,0 %	524,9	524,9	55,8	12,3	2 556,9	658,3	303,8	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Italie	54,6	100,0 %	12,8	12,8	11,9	25,8	186,8	10,6	4,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Japon	2,6	100,0 %	15,4	15,4	15,4	0,5	116,4	5,0	1,4	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Kenya	112,4	100,0 %	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Mexique	414,5	100,0 %	24,7	24,7	27,1	0,0	69,5	0,6	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Nigeria	1 343,1	100,0 %	4,7	0,8	0,0	0,0	0,7	-0,1	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Norvège	5,0	100,0 %	0,3	0,3	0,3	0,0	7,1	0,2	0,3	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Philippines	72,9	100,0 %	0,2	0,2	0,0	1,5	22,7	0,4	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Pologne	47,6	100,0 %	1,5	1,5	0,9	0,0	43,6	1,4	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Portugal	7,7	100,0 %	2,0	2,0	0,0	0,5	24,4	1,3	1,0	01/01/2025-31/12/2025

Filiales et participation	Capitaux propres *	Quote-part du capital détenue (En %)	Valeur comptable des titres détenus (En millions d'euros)		Montant net des prêts et avances consentis par la Société (En millions d'euros)	Montant des engagements donnés par la Société (En millions d'euros)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (En millions d'euros)	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice clos (En millions d'euros)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice (En millions d'euros)	Observations
			Bruts	Nettes						
			Informations financières							
bioMérieux Russie	1 307,3	100,0 %	1,3	1,3	0,0	0,0	17,8	2,1	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux South Africa	184,9	100,0 %	5,4	5,4	5,2	0,0	26,9	0,5	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Suède	11,2	100,0 %	0,2	0,2	1,8	2,8	30,8	0,5	0,5	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Suisse	4,1	100,0 %	0,6	0,6	0,0	0,0	50,2	1,9	2,2	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Suzhou Biotech Co.	388,7	100,0 %	80,2	80,2	0,0	0,0	23,2	-0,6	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Thaïlande	117,9	100,0 %	0,9	0,9	0,0	0,8	17,8	0,4	0,5	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Turquie	961,2	100,0 %	17,0	17,0	0,0	0,0	38,9	5,4	0,6	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux UK	15,6	100,0 %	1,2	1,2	4,0	0,7	109,9	2,8	0,0	01/01/2025-31/12/2025
bioMérieux Vietnam	12,5	100,0 %	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	01/01/2025-31/12/2025
BTF	60,4	100,0 %	13,6	13,6	0,0	1,2	35,1	18,6	14,1	01/01/2025-31/12/2025
Lumed Inc	11,1	100,0 %	9,7	9,7	2,8	0,0	0,3	-1,5	0,0	01/01/2025-31/12/2025
2. Renseignements globaux pour les participations non prises au (1)			126,8	124,3	78,9	2,4			7,1	
A. TOTAL FILIALES			1 338,2	1 186,4	204,0	95,4			349,9	
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR BIOMÉRIEUX SA)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)			5,0	5,0	0,0	0,0			0,0	
Aurobac Therapeutics SAS	13,1	12,5 %	5,0	5,0	0,0	0,0	0,0	-4,7	0,0	01/01/2024-31/12/2024
2. Renseignements globaux pour les participations non prises au (1)			4,2	0,0	1,6	0,0			0,0	
B. TOTAL DES PARTICIPATIONS			9,2	5,0	1,6	0,0			0,0	
C. TOTAL DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (A + B)			1 347,4	1 191,4	205,7	95,4			349,9	

* En devises d'opération.

NOTE 5 Stocks

5.1 Principes comptables

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les stocks de matières premières, consommables et marchandises sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc d'instruments correspondant.

5.2 Évolution

Stocks et en-cours <i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières autres approvisionnements	45,3	48,2
En cours de production	30,2	33,9
Produits finis	41,6	40,1
Marchandises	136,8	122,9
TOTAL	253,9	245,2

Dépréciations des stocks et en-cours <i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières autres approvisionnements	-2,8	-2,5	Péremption, consommation, rejets
En cours de production	-0,8	-1,4	Risques identifiés non-utilisation
Produits finis	-1,4	-1,6	Perspectives de ventes et rejets
Marchandises	-5,6	-5,3	Perspectives de ventes et rejets
TOTAL	-10,6	-10,9	

La valeur nette des stocks est en hausse de 8,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024 en raison principalement de la hausse des stocks de réactifs de la gamme BioFire pour 11,7 millions d'euros.

NOTE 6 Clients et autres créances de l'actif circulant

6.1 Principes comptables

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

6.2 Évolution

Clients et comptes rattachés <i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients	574,1	537,1
Dépréciations	-13,8 ^(a)	-22,2
VALEUR NETTE	560,3	514,9

(a) La diminution par rapport à 2024 provient d'une absence de dépréciation des créances clients intragroupes au 31 décembre 2025 contre 8,4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Autres créances d'exploitation

En millions d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Avances et acomptes	14,8 ^(a)	8,9
Charges constatées d'avance	21,7 ^(b)	16,4
Autres créances	91,1 ^(c)	75,5
TOTAL	127,5	100,8

(a) Dont 10,4 millions d'euros d'avances versées, part non consommée au 31 décembre 2025 qui seront imputées sur les redevances futures des cinq prochaines années.

(b) Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des achats de services extérieurs.

(c) Dont créance de TVA pour 23,3 millions d'euros au 31 décembre 2025 (contre 19,1 millions d'euros au 31 décembre 2024). Les autres créances comprennent également les créances de Crédit d'Impôt Recherche.

NOTE 7 Échéances des créances

État des échéances des créances

En millions d'euros

	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus de 1 an
Créances de l'actif immobilisé	45,6	40,0	5,6
Créances de l'actif circulant	680,0	625,6	54,3 ^(a)
Charges constatées d'avance	21,7	20,2	1,5
TOTAL	747,3	685,8	61,4

(a) Les créances de l'actif circulant à plus d'un an correspondent principalement aux créances de crédit d'impôt recherche.

NOTE 8 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

8.1 Principes comptables

Les disponibilités comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements à court terme.

Les mouvements de *cash pooling* sont valorisés au cours moyen du mois. En fin de mois, les comptes de *cash pool* sont réactualisés au cours de clôture. Cette réactualisation est comptabilisée en contrepartie des charges et des produits financiers en tenant compte des couvertures de change liées à ces positions.

8.2 Évolution

Disponibilités et placements

En millions d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Placements de trésorerie	213,6	172,9
Cash pooling prêteurs	224,0	529,8
Disponibilités	183,0	172,9
Instruments financiers	1,8	2,8
TOTAL DES DISPONIBILITÉS	622,4	878,3

Les placements de trésorerie se composent des éléments suivants :

Placements

En millions d'euros

Libellé	Classification	Code Isin	31/12/2025	31/12/2024
Actions propres	Actions	FR0013280286	35,5	39,1
Sicav BNP PARIBAS ISR IC	Monétaire euro	FR0007009808	36,0	-
Sicav BNP PARIBAS SIGNATURE R	Monétaire euro	FR0013245651	20,1	48,5
Sicav AMUNDI EURO LIQUIDITY	Monétaire euro	FR0010251660	56,1	49,8
Comptes à terme	Monétaire euro	N/A	65,8	35,4
TOTAL			213,6	172,9

Parmi les placements à court terme figurent 331 541 actions achetées dans le cadre de la mise en place d'un programme de couverture destiné à garantir le coût des différents plans d'attribution gratuite d'actions et programmes d'actionnariat salariés.

L'endettement net est commenté en note 12.1.

NOTE 9 Écarts de conversion

9.1 Principes comptables

En application du règlement ANC 2015-05, les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération établie sur la base d'un cours moyen mensuel. Les différences de changes relatives aux opérations commerciales résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement des opérations et la date de leurs paiements sont comptabilisées dans les rubriques correspondantes du compte de résultat (comptes d'achats et de ventes).

Les créances et dettes libellées en devises sont converties sur la base des taux de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écarts de conversion actifs ou passifs. Les écarts de conversion actifs sont provisionnés, la charge de la dotation étant comptabilisée dans les comptes d'achats ou de ventes lorsque la dette ou la créance concerne une opération commerciale.

Lorsque pour les opérations commerciales dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains latents peuvent être considérés comme concourants à une position globale de change, le montant de la dotation pour risque de change est limité à l'excédent des pertes sur les gains. Cette estimation de pertes prend en compte, le cas échéant, le cours de couverture lié aux instruments dérivés associés à ces opérations.

Les écarts de change concernant les flux financiers sont comptabilisés en charges et produits financiers. Les écarts de conversion concernant le *cash pooling* sont reconnus en résultat ainsi que l'instrument de couverture de façon symétrique à l'élément couvert.

9.2 Écarts de conversion actifs

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Sur dettes et créances d'exploitation	0,8	6,0
Sur dettes et créances financières	1,3	3,1
TOTAL	2,1	9,1

9.3 Écarts de conversion passifs

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Sur dettes et créances d'exploitation	1,2	0,5
TOTAL	1,2	0,5

NOTE 10 Capitaux propres et plans d'attribution gratuite d'actions

10.1 Principes comptables

La société applique le règlement ANC 2024-02 relatif à la comptabilisation des certificats d'économie d'énergie à partir du 31 décembre 2024. Les certificats d'économie d'énergie sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation à la date de cession, ceux antérieurs à 2024 ont été reclassés en report à nouveau pour un montant de 1,5 million d'euros.

10.2 Évolution des capitaux propres

Variation des capitaux propres <i>En millions d'euros</i>	Montant à l'ouverture de l'exercice	Résultat de l'exercice	Distribution de dividendes	Provisions réglementées et subventions	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	12,0				12,0
Primes	74,4				74,4
Réserves & Résultat	1 649,2	320,5	-106,1		1 863,6
Provisions réglementées	84,1				84,1
Subvention	0,1			0,0	0,2
TOTAL	1 819,9	320,5	-106,1	0,0	2 034,3

Au 31 décembre 2025, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 118 361 220 actions, avec 152 167 288 droits de votes dont 75 630 589 actions portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre ayant un caractère dilutif significatif en cours de validité au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, la Société détient :

- 41 528 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe. Au cours de l'exercice 2025, elle a acheté 1 101 650 actions propres et en a cédé 1 097 784 ;
- 331 541 actions d'autocontrôle achetées dans le cadre d'un programme de couverture des différents plans d'attribution gratuite d'actions et plans d'actionnariat salarié. Au 31 décembre 2025, ces actions ne sont pas affectées précisément à un plan. Au cours de l'exercice 2025, la Société a acheté 375 000 actions et en a attribué 445 519.

Les plans d'attribution gratuite d'actions sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nombre d'actions	Date d'ouverture des plans				Total
	2022	2023	2024	2025	
Attributions initiales	272 218	287 538	406 257	369 255	1 335 268
Attributions annulées	-29 909	-37 903	-61 366	-110 995	-240 173 ^(a)
Actions remises sur l'exercice	-242 309	-	-	-	-242 309
ACTIONS RESTANT À REMETTRE À LA CLÔTURE	-	249 635	344 891	258 260	852 786

(a) Dont 77 719 actions annulées en raison de départs des salariés et 162 454 actions annulées en raison des hypothèses d'atteinte des conditions de performance.

Au cours des exercices 2022 à 2025, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution gratuite d'actions au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux. Ces plans prévoient que les actions gratuites ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition des droits de trois ans. Les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de présence et des conditions de performance subordonnées à l'atteinte d'objectifs basés sur les revenus et le

résultat opérationnel courant contributif, la croissance de ces indicateurs ou à l'atteinte d'objectifs non financiers spécifiques. La période de conservation n'est plus obligatoire dès lors que la période d'acquisition est de 2 ans au moins. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 3 ans.

En 2025, après prise en compte des refacturations des actions gratuites, une charge nette de 19,3 millions d'euros a été constatée en résultat d'exploitation, contre une charge nette de 11,7 millions d'euros l'année précédente.

Au 31 décembre 2025, la société a considéré que les conditions de performances seraient atteintes pour 852 786 actions gratuites.

En revanche, 162 454 actions gratuites sont considérées annulées en raison du risque de non atteinte des conditions de performance.

Compte tenu des 331 541 actions détenues au 31 décembre 2025, la Société devra racheter au maximum 521 245 actions supplémentaires pour un montant de 57 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2025 pour servir les plans existants.

10.3 Évolution des provisions réglementées et subventions d'investissements

Provisions réglementées et subventions d'investissement <i>En millions d'euros</i>	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	78,1	13,6	-13,5	78,2
Provisions pour hausse de prix	6,0	0,4	-0,5	6,0
Subventions d'investissement	0,1	0,0	-0,0	0,2
TOTAL	84,3	14,0	-14,0	84,3

NOTE 11 Provisions pour risques et charges

11.1 Évolution

Provisions pour risques et charges <i>En millions d'euros</i>	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	12,6	2,9	-12,4	-0,2	2,9
Garanties données aux clients	0,5	0,8	-0,5	-	0,8
Pertes de change	9,1	2,1	-9,1	-	2,1
Risques financiers	2,8	-	-2,8	-	-
Autres risques	0,2	-	-	-0,2	-
Provisions pour charges	68,5	33,5	-26,6	-1,6	73,8
Attribution gratuite d'actions	40,1	29,6	-22,6	-	47,2
Médailles du travail et indemnités de fin de carrière	23,3	-	-2,1	-	21,2
Autres charges	5,1	3,8	-1,9	-1,6	5,4
TOTAL	81,1	36,3	-38,9	-1,9	76,6

11.2 Provisions pour retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et assimilés sont déterminés par des actuaires en utilisant les hypothèses suivantes :

	Indemnités de fin de carrière		Primes de médailles du travail	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Taux de croissance des salaires	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux d'actualisation	4,00 %	3,30 %	3,85 %	3,10 %
Mobilité du personnel ^(a)	0 à 7 %	0 à 7 %	0 à 7 %	0 à 7 %
Duration moyenne	12,7	13,2	8,7	8,9

(a) Selon l'âge et statut (cadre, non-cadre).

La valorisation actuarielle des engagements sociaux est la suivante :

En millions d'euros	Indemnités de fin de carrière		Primes de médailles du travail	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Valeur actualisée des engagements	40,2	41,0	16,1	16,2
Juste valeur des actifs de couverture	35,1	34,0		
SITUATION NETTE	5,1	7,1	16,1	16,2

Les engagements relatifs au régime d'indemnités de fin de carrière de la Société sont préfinancés via un contrat d'assurance. Le régime des indemnités de fin de carrière constitue une dette nette de 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2024.

NOTE 12 Endettement net

12.1 Tableau de variation de l'endettement net

Le tableau de variation de l'endettement net explique les variations de l'endettement, c'est-à-dire de l'ensemble des emprunts et dettes financières, quelles que soient leurs échéances, diminué des disponibilités et concours bancaires courants.

Il distingue :

- les flux liés aux opérations ;
- les flux liés aux investissements ;
- les flux relatifs aux fonds propres.

La capacité d'autofinancement de l'exercice correspond à la somme du résultat net, des dotations aux amortissements, des dotations nettes aux provisions (provisions pour dépréciation et provisions pour risques et charges) sous déduction des plus ou moins-values sur cession d'immobilisations.

L'endettement net correspond à la position financière de la société vis-à-vis des tiers financeurs en dehors des dettes d'exploitation. Cet agrégat est déterminé par la somme des dettes obligataires et bancaires (court, moyen et long termes) et des comptes courants créditeurs, diminuée des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des comptes courants débiteurs.

Tableau de variation de l'endettement net <i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	320,5	451,9
Variation nette des amortissements, dépréciations et provisions	92,5 ^(a)	90,1 ^(b)
Résultat sur opérations en capital	10,0	0,4
Capacité d'autofinancement	423,0	542,3
Variation des stocks	-8,6 ^(c)	27,5
Variation des créances clients	-33,0 ^(d)	-28,1
Variation des dettes fournisseurs et autres BFRE	-1,9	116,8
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-43,5	116,1
Variation de la créance nette d'impôt	-16,5 ^(e)	-1,7
Variation totale du besoin en fonds de roulement	-60,0	114,5
Flux liés à l'activité	362,9	656,8
Investissements	-230,7 ^(f)	-84,5
Produits de cessions d'immobilisations	2,0	2,5
Variation de la dette nette fournisseurs d'immobilisations	4,9	-1,0
Acquisitions titres de participations, sousc. augm. de capital net de réductions	-192,7 ^(g)	-168,9 ^(h)
Variation nette des avances et prêts aux filiales	3,2 ⁽ⁱ⁾	12,2
Variation nette des autres immobilisations financières	-3,4	0,4
Flux liés aux activités d'investissement	-416,7	-239,3
Distribution des dividendes	-106,1	-100,2
Subvention investissement		0,1
Fusion		0,4
Fonds propres	-106,1	-99,8
Variation de l'endettement net (hors influence des fluctuations de change)	-159,9	317,7
Analyse de la variation de l'endettement net		
Endettement net à l'ouverture	50,3	368,3
Incidence des fluctuations de change	0,7	-0,3
Incidence des dépréciations des équivalents de trésorerie	0,1	0,1
Variation de l'endettement net :	159,9	-317,7
• Endettement confirmé	6,0	-0,3
• Disponibilités et autres concours bancaires courants	153,9	-317,4
ENDETTEMENT NET À LA CLÔTURE	210,9	50,3

(a) Dont amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 52,7 millions d'euros, dotations des risques sur titres pour 55,9 millions d'euros, étalement des charges à répartir 0,1 million d'euros, reprises nettes de dépréciations des stocks de -0,3 million d'euros, reprises nettes de provisions pour risques et charges pour -1,7 million d'euros et dépréciations des créances pour -14,3 millions d'euros.

(b) Dont amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 58 millions d'euros, dotations des risques sur titres pour 27,5 millions d'euros, dotations nettes des provisions réglementées pour 5,1 millions d'euros, dotations nettes de provisions pour risques et charges pour 5,1 millions d'euros, reprises nettes de dépréciations des stocks de -2,6 millions d'euros, dépréciations des créances pour -2,9 millions d'euros.

(c) Dont une augmentation du stock de marchandises de 13,9 millions d'euros.

(d) Dont hausses des créances clients Groupe 25,8 millions d'euros, des créances clients export 4,8 millions d'euros et des créances clients domestiques 2,3 millions d'euros.

(e) Dont provision crédit d'impôt recherche 2025 -15,9 millions d'euros, et décaissements d'impôts -4 millions d'euros.

(f) Dont immobilisations corporelles -101,1 millions d'euros (cf. note 4.3) et incorporelles -129,7 millions d'euros (cf. note 4.2).

(g) Dont prise de participation dans SpinChip Diagnostic AS -112,3 millions d'euros, augmentations de capital des filiales -77,9 millions d'euros (détaillés en note 4.4) et souscription à l'augmentation de capital de Aurobac Therapeutics SAS -2,5 millions d'euros.

(h) Dont augmentations de capital des filiales pour -123,7 millions d'euros, prise de participation de bioMérieux Mexique -24,7 millions d'euros, SpinChip Diagnostics ASA -10,9 millions d'euros, Lumed Inc -9,1 millions d'euros, et libération du capital de bioMérieux Nigeria -0,4 million d'euros.

(i) Dont remboursement du prêt intragroupe de bioMérieux Égypte -3,2 millions d'euros.

12.2 Financement de la dette

bioMérieux SA dispose au 31 décembre 2025 d'un prêt syndiqué d'un montant de 600 millions d'euros. Ce prêt syndiqué bénéficie d'une maturité à mars 2028 (5 ans). Suite à l'exercice de deux options d'extension en février 2024 puis janvier 2025, sa maturité a été étendue à 2030. Le 12 février 2024 bioMérieux a amendé ce contrat de prêt syndiqué afin d'intégrer un mécanisme d'ajustement de marge suivant la réalisation de quatre indicateurs Environnementaux Sociétaux et de Gouvernance. Ce crédit syndiqué n'est pas tiré au 31 décembre 2025.

Un emprunt obligataire Euro PP de 200 millions d'euros a été émis en juin 2020. Il se décompose en deux souches, l'une de 55 millions d'euros à 10 ans au taux de 1,902 % et l'autre de 145 millions d'euros à 7 ans au taux de 1,5 %.

Le crédit syndiqué et l'obligation Euro PP sont assujettis au respect du ratio unique « endettement net du Groupe bioMérieux / résultat opérationnel courant avant amortissement et dotation des frais d'acquisition du groupe bioMérieux » qui ne doit pas excéder 3,5. Ce ratio est respecté au 31 décembre 2025.

bioMérieux SA bénéficie également de titres de créances négociables à hauteur de 16 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 10 millions d'euros au 31 décembre 2024.

12.3 Évolution

Composition des dettes financières

En millions d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires	201,6	201,6
Concours bancaires courants et instruments financiers	1,6	0,6
Cash pooling emprunteurs	609,6	711,8
Autres dettes financières	20,5 ^(a)	14,6
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	833,4	928,6

(a) Dont titres de créances négociables pour 16 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 10 millions d'euros au 31 décembre 2024.

12.4 Échéancier de la dette

Endettement net par échéances

En millions d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
À plus de cinq ans	-	55,0
Entre un an et cinq ans	204,5 ^(a)	149,6
Total des dettes à plus d'un an	204,5	204,6
À moins d'un an	628,8 ^(b)	724,1
Total des dettes financières	833,4	928,6
Placements de trésorerie	-213,6 ^(c)	-172,9
Disponibilités, instruments financiers et cash pooling prêteurs	-408,8 ^(d)	-705,5
ENDETTEMENT NET	210,9	50,3

(a) Dont emprunt obligataire de 200 millions d'euros (contre 145 millions d'euros au 31 décembre 2024).

(b) Dont cash pooling emprunteur pour 609,6 millions d'euros (contre 711,8 millions d'euros au 31 décembre 2024), parmi lequel une dette auprès de BioFire Diagnostics de 436,8 millions d'euros (contre 656,8 millions d'euros au 31 décembre 2024).

(c) Les placements de trésorerie sont détaillés en note 8.2.

(d) Dont cash pooling prêteur pour 224 millions d'euros (contre 529,8 millions d'euros au 31 décembre 2024), parmi lequel une créance sur l'Institut Mérieux de 62,9 millions d'euros (nulle au 31 décembre 2024) et sur bioMérieux Inc. de 49,6 millions d'euros (contre 443,3 millions d'euros au 31 décembre 2024).

NOTE 13 Fournisseurs et dettes d'exploitation

Fournisseurs et autres dettes

En millions d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs	327,4	334,7
Dettes fiscales et sociales	247,6	237,6
Dettes sur immobilisations	31,1	27,2
Autres dettes	14,0	16,3
Produits constatés d'avance	4,5 ^(a)	4,6
TOTAL	624,6	620,5

(a) Dont contrats de location et maintenance pour 3,9 millions d'euros, et ventes de réactifs et d'instruments pour 0,6 million d'euros.

NOTE 14 Échéances des dettes

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice <i>En millions d'euros</i>	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus de 1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	833,4	628,8	204,5	-
Fournisseurs et comptes rattachés	327,4	327,4	-	-
Autres dettes	292,7	198,1	23,5	71,1
Produits constatés d'avance	4,5	4,2	0,3	-
TOTAL	1 458,0	1 158,6	228,3	71,1

NOTE 15 Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer et produits à recevoir <i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts et dettes financières diverses	1,7	1,7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55,3	54,3
Dettes fiscales et sociales	228,8	219,9
Autres dettes d'exploitation	11,3	14,2
Autres dettes hors exploitation	14,2	11,5
TOTAL CHARGES À PAYER	311,2	301,6
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	32,5 ^(a)	53,7

(a) Dont factures à établir clients pour 31,2 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 46,7 millions d'euros au 31 décembre 2024.

NOTE 16 Chiffre d'affaires

16.1 Principes comptables

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété a été transféré à l'acheteur ;
- la société n'est plus impliquée dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

Pour les produits, ces critères sont remplis à l'expédition des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de services (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes, et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

16.2 Évolution

Ventilation du chiffre d'affaires <i>En millions d'euros</i>	France	Export	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Vente de marchandises	109,2	614,5	723,7	672,8
Ventes d'équipements et pièces détachées	8,1	159,6	167,7	154,0
Ventes de réactifs	101,1	454,0	555,1	518,3
Ventes de services	-	0,9	0,9	0,5
Production vendue	122,7	847,9	970,5	967,9
Ventes d'équipements et pièces détachées	1,3	9,0	10,3	9,4
Ventes de réactifs	90,8	459,9	550,7	583,4
Ventes de services	30,6	379,0	409,5	375,1
TOTAL	231,9	1 462,3	1 694,2	1 640,7

Chiffre d'affaires par zones géographiques <i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
France & Dom Tom	235,5	240,0
Europe, Afrique, Moyen-Orient	798,8	761,6
Amérique du Sud	55,5	54,0
Amérique du Nord	128,9	125,0
Asie Pacifique	114,9	132,8
Autres activités annexes non ventilées	360,6	327,3
TOTAL	1 694,2	1 640,7

NOTE 17 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de recherche et développement enregistrés sur l'exercice 2025 s'élèvent à 195,8 millions d'euros, contre 166,3 millions d'euros l'exercice précédent.

NOTE 18 Charges de personnel

18.1 Évolution

Charges de personnel <i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Salaires	246,3	242,4
Intéressement, bonus annuel et plans d'actionnariat salarié	76,0	63,9
Autres charges de personnel	8,1	8,0
Cotisations sociales	130,9	125,7
TOTAL	461,4	440,1

En application de la formule légale, le bénéfice net imposable de l'exercice 2025 n'a pas permis de dégager une participation aux bénéfices de l'entreprise pour les salariés.

Par ailleurs, le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction salariés de la Société) au titre de l'exercice à raison de leurs fonctions, est constitué de rémunérations fixes et variables pour 9,5 millions d'euros, et de jetons de présence pour 0,4 million d'euros.

18.2 Effectifs

Répartition de l'effectif moyen

En équivalent temps plein

	2025
Ouvriers	491
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 070
Cadres et ingénieurs	2 555
TOTAL	4 115

NOTE 19 Résultat financier

19.1 Principes comptables

Les dividendes reçus sont enregistrés pour leur montant net des retenues à la source imposées par les pays d'origine.

19.2 Évolution

Résultat financier

En millions d'euros

	Produits	Charges	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
Dépréciation des titres	0,1	-59,8	-59,7 ^(a)	-28,1
Provisions pour risques et charges financiers	2,8	-	2,8	0,6
Dépréciation sur cash pool et prêts	1,1	-0,1	1,0	0,0
Revenus des titres	349,9	-	349,9 ^(b)	480,3
Écarts de change réalisés et latents	119,8	-114,0	5,8	-0,4
Autres produits et charges financiers	26,8	-27,1	-0,2 ^(c)	-0,3
TOTAL	500,4	-200,9	299,6	452,0

(a) Dont dotations nettes de 16,5 millions d'euros sur les autres titres immobilisés en 2025 (contre 27,3 millions d'euros en 2024) et 10,2 millions d'euros sur les titres de participation en 2025 (contre 0,8 million d'euros en 2024).

(b) Dont distribution de dividendes de bioMérieux Inc. de 303,8 millions d'euros en 2025 (contre 429,5 millions d'euros en 2024). Les dividendes encaissés des filiales sont détaillés dans le tableau des filiales et participations en note 4.4.3.

(c) Dont une charge financière nette de 8,1 millions d'euros au titre des intérêts sur cash pool (contre 6,8 millions d'euros en 2024).

19.3 Écarts de change

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change affectent le compte de résultat de la façon suivante :

En millions d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Exploitation	2,4	-6,8
Financier	5,8	-0,4
TOTAL	8,2	-7,2

NOTE 20 Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel <i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Sorties et cessions d'immobilisations	-	-	-	-0,1
Provisions réglementées	14,0	-14,0	-0,0	-5,1
Autres produits et charges exceptionnels	-	-	-	2,1
TOTAL	14,0	-14,0	-0,0	-3,1

Après application du nouveau règlement ANC 2022-06, les produits et charges inscrits en résultat exceptionnel se limitent aux écritures comptables d'origine purement fiscale. Les nouvelles dispositions du règlement s'appliquent à compter de 2025, sans modification des comptes 2024.

En 2025, aucun produit ou charge directement lié à un événement majeur ou inhabituel, un changement de méthode ou une correction d'erreur, n'est inscrit en résultat exceptionnel.

NOTE 21 Impôt sur les sociétés

21.1 Évolution et ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est un produit net de 11,9 millions d'euros en 2025, contre un produit net de 16,7 millions d'euros l'année précédente.

<i>En millions d'euros</i>	Avant impôt	Impôt	31/12/2025 Après impôt	31/12/2024 Après impôt
Résultat courant	308,7	11,9	320,5	453,1
Résultat exceptionnel	-0,0	0,0	-0,0	-1,2
RÉSULTAT COMPTABLE	308,6	11,9	320,5	451,9

21.2 Crédits et réductions d'impôts

La Société a comptabilisé différents crédits d'impôt au titre de l'année 2025 pour un montant total de 20,7 millions d'euros.

Crédits et réductions d'impôts <i>En millions d'euros</i>	2025
Crédit d'impôt recherche	15,9
Réduction d'impôt mécénat	3,8
Crédits d'impôt étrangers	0,9
Crédit d'impôt famille	0,1
TOTAL	20,7

21.3 Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

Les amortissements dérogatoires et provisions réglementées représentent une charge nulle en 2025, contre une charge de 5,1 millions d'euros en 2024. Ces évaluations fiscales dérogatoires ne génèrent donc pas d'économie d'impôt en 2025.

21.4 Situation fiscale différée ou latente

La fiscalité différée ou latente, résultant de décalages temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales, n'est pas traduite dans les comptes sociaux. Les éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôt sur les bénéfices sont les suivants.

Allègements et accroissements de la dette future d'impôts <i>En millions d'euros</i>	31/12/2025 Taux 25,83 %	31/12/2024 Taux 25,83 %
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	21,7	21,7
Amortissement des œuvres d'art	0,3	0,3
Total passifs futurs d'impôt	22,1	22,0
Provisions et charges non déductibles	-5,2	-8,2
Écarts de conversion passif	-0,3	-0,1
Réductions d'impôts reportables	-7,6 ^(a)	-10,4
Total actifs futurs d'impôt	-13,1	-18,8
PASSIF FUTUR D'IMPÔT NET	9,0	3,3

(a) Au 31 décembre 2025, les réductions d'impôts mécénat 2022, 2023 et 2024, non utilisées et reportables sur l'impôt des cinq prochaines années, s'élèvent à 7,6 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, le solde tenait compte des réductions d'impôt mécénat 2022 à 2024 non utilisées pour 7,6 millions d'euros, et de l'excédent de dons effectués en 2020 au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, reportables jusqu'en 2025 et ouvrant droit à réduction d'impôt après imputation des dépenses de mécénat de l'année et dans la limite du plafond fiscal, pour 2,8 millions d'euros.

NOTE 22 Instruments de couverture

22.1 Principes comptables

La Société n'utilise des instruments financiers qu'à des fins de couverture, pour réduire les risques résultant des fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt, qu'ils portent sur des actifs ou des passifs existant à la clôture de l'exercice ou sur des transactions futures.

22.2 Risque de change

Au regard de la forte activité de bioMérieux SA exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, son résultat et son bilan peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit en particulier les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

La politique actuelle de bioMérieux SA est de se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, bioMérieux SA a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2025).

Les instruments de couverture utilisés sont adossés à des créances ou des dettes commerciales ou financières.

Les gains ou pertes de change potentiels sur ces instruments de couverture, adossés à partir des cours au 31 décembre 2025, sont portés au bilan quand ils concernent des instruments de couverture affectés à des créances ou des dettes.

Les couvertures en place au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

- ventes à terme s'élevant à 55,5 millions d'euros destinées à la couverture des créances commerciales ;
- ventes à terme s'élevant à 104,6 millions d'euros destinées à la couverture des créances financières ;
- achats à terme s'élevant à 438,0 millions d'euros destinés à la couverture de dettes financières.

Par ailleurs, des opérations de couverture de change ont été mises en place pour couvrir des positions budgétaires de l'exercice 2026. Le montant net de ces couvertures à terme s'élève à 203,8 millions d'euros.

La valeur de marché au 31 décembre 2025 de l'ensemble des couvertures budgétaires représente une perte latente de 1,1 million d'euros.

Au 31 décembre 2025, aucune couverture n'a été mise en place pour couvrir le résultat des filiales étrangères.

La valeur de marché au 31 décembre 2025 des couvertures financières représente une perte latente de 0,2 million d'euros.

À titre indicatif, le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

En millions d'euros	31/12/2025		31/12/2024	
	12 mois	%	12 mois	%
Euro	1 137,7	67 %	1 078,1	66 %
Autres				
Dollar US	141,9	8 %	142,5	9 %
Dollar Singapour	108,0	6 %	129,7	8 %
Livre anglaise	77,2	5 %	70,8	4 %
Couronne tchèque	57,0	3 %	54,6	3 %
Franc suisse	39,1	2 %	41,1	3 %
Livre turque	30,4	2 %	25,0	2 %
Couronne suédoise	25,7	2 %	26,5	2 %
Rand sud-africain	18,0	1 %	14,7	1 %
Peso mexicain	12,1	1 %	14,0	1 %
Rouble russe	-	0 %	3,2	0 %
Autres devises	47,1	3 %	40,6	2 %
TOTAL	1 694,2	100 %	1 640,7	100 %

22.3 Risque de taux

22.3.1 Exposition au risque de taux

Une obligation à taux fixe Euro PP a été mise en place en juin 2020. Cette obligation est composée d'une souche de 145 millions d'euros à 7 ans qui porte un coupon annuel de 1,50 % et l'autre de 55 millions d'euros à 10 ans qui porte un coupon annuel de 1,902 %.

Le crédit-bail immobilier d'un montant de 45 millions d'euros mis en place en 2015 pour le financement du Campus de l'Étoile est indexé à taux variable. Au 31 décembre 2025, aucune couverture n'est adossée à ce financement.

22.3.2 Instruments de couverture

Au 31 décembre 2025, bioMérieux SA n'a pas de couverture de taux d'intérêts.

NOTE 23 Engagements hors bilan

23.1 Engagements donnés

Engagements donnés En millions d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Avals, cautions et garanties	204,0 ^(a)	202,4
Crédit-bail et loyers	24,8	26,1
Recherche et Développement	9,4 ^(b)	23,6
Obligations d'achats (contrats d'approvisionnement)	27,0	11,6
Mécénat	4,6 ^(c)	3,5
Autres titres	0,1	0,1
TOTAL	269,9	267,3

(a) Entreprises liées pour 202,7 millions d'euros, dont prêt Shanghai 72 millions d'euros.

(b) Partenariat scientifique avec Biocluster pour 8,8 millions d'euros.

(c) Dont Fondation Mérieux 2,5 millions d'euros.

Engagements de crédit-bail <i>En millions d'euros</i>	Redevances restant à payer à la fin de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Terrains	0,5	
Construction	10,1	
TOTAL	10,6	-

Engagements de crédit-bail <i>En millions d'euros</i>	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
Terrain	2,3	2,3		-	2,3
Construction	42,1	42,1	2,4	22,6	19,5
TOTAL	44,4	44,4	2,4	22,6	21,8

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
Terrains	0,2	1,9	0,2	0,3		
Construction	3,9	35,3	3,7	6,4		
TOTAL	4,1	37,2	3,9	6,7	-	-

23.2 Engagements reçus

Engagements reçus <i>En millions d'euros</i>	31/12/2025	31/12/2024
Lignes de crédit ouvertes auprès d'un syndicat de banque	600,0	600,0
Autres garanties bancaires	0,1	1,1
TOTAL	600,1	601,1

NOTE 24 Parties liées

Les transactions significatives conclues entre la société et des parties liées, ayant fait l'objet de conventions réglementées, sont les suivantes.

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
Institut Mérieux	Détient 58,9 % de bioMérieux SA	-12,0	Coût de prestations de services et de recherche ^(a)
		0,1	Produit de refacturation de salaires
Fondation Mérieux	Détient indirectement bioMérieux SA	-2,8	Mécénat humanitaire
Fonds de dotation bioMérieux	Principaux dirigeants en commun	-0,1	Mécénat humanitaire
Mérieux NutriSciences Corporation	Détenu majoritairement par l'Institut Mérieux	0,1	Produit de refacturation de salaires
Mérieux Université	Détenu à 40 % par bMsa, 40 % par l'Institut Mérieux, et 20 % par Mérieux Nutrisciences	0,1	Produit de refacturation de salaires

(a) Dont refacturé par bioMérieux SA à BioFire Diagnostics pour 5,3 millions d'euros et bioMérieux Inc pour 3,6 millions d'euros.

NOTE 25 Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, afférents à la certification des comptes et aux autres services sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Ernst & Young	Grant Thornton
Honoraires afférents à la certification des comptes	0,3	0,2
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	-	-
TOTAL	0,3	0,2

6.2.3 Analyse des résultats et autres informations financières

6.2.3.1 Chiffre d'affaires et situation financière

Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 1 694,2 millions d'euros contre 1 640,7 millions d'euros l'année précédente, soit une augmentation de 53,7 millions d'euros (+3,3 %).

L'évolution du chiffre d'affaires s'explique par la croissance des ventes à l'export de 20,7 millions d'euros (soit 10,2 %, en raison principalement des gammes BioFire pour 10,9 millions d'euros), des ventes aux filiales de 3,3 millions d'euros (soit 0,4 %), compensées par le recul des ventes domestiques de 4,7 millions d'euros (soit 2 % en raison principalement de la baisse des gammes BioFire). Les refacturations de services aux filiales augmentent de 33,5 millions d'euros, en raison principalement des *management services* et des prestations informatiques.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation croît de 22,9 millions d'euros passant d'une perte de 13,8 millions d'euros en 2024 à un gain de 9,1 millions d'euros au 31 décembre 2025.

La variation du résultat d'exploitation s'explique principalement par la croissance de la valeur ajoutée générée par les ventes de 18 millions d'euros. L'application du nouveau règlement ANC 2022-06 visant à moderniser les états financiers impacte défavorablement de 3,5 millions d'euros le résultat d'exploitation.

Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 299,6 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 452 millions d'euros l'année précédente, soit une baisse de 152,4 millions d'euros.

Cette variation s'explique principalement par la baisse des produits des participations de 130,4 millions d'euros, dont 125,7 millions d'euros provenant de bioMérieux Inc.

Résultat courant

Le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 308,7 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 438,3 millions d'euros l'année précédente.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est nul au 31 décembre 2025, contre une perte de 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2024. Cette variation provient de l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 en 2025 ; le résultat exceptionnel est désormais limité aux éléments qui résultent d'un événement majeur et inhabituel.

Participation des salariés

Aucune participation n'a été dégagée au titre de l'exercice 2025, comme en 2024.

Impôt et crédit d'impôt

L'impôt sur les bénéfices s'élève à un produit net de 11,9 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre un produit de 16,7 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Au titre de l'exercice 2025, la Société a dégagé un résultat fiscal positif de 27,9 millions d'euros, soit une charge d'impôt sur les sociétés de 8,1 millions d'euros (elle s'élevait à 1,9 million au 31 décembre 2024). Des crédits d'impôts ont été constatés en 2025 pour un montant total de 20,7 millions d'euros (principalement crédit d'impôt recherche), contre 20,3 millions d'euros en 2024.

Résultat net

Le bénéfice net s'élève à 320,5 millions d'euros contre 451,9 millions d'euros l'exercice précédent, soit une décroissance de 131,4 millions d'euros. Il représente 18,9 % du chiffre d'affaires contre 27,5 % au 31 décembre 2024.

Investissements

Sur l'exercice 2025, les investissements en actifs incorporels s'élèvent à 129,7 millions d'euros concernant principalement l'acquisition des droits de propriété intellectuelle de SpinChip pour 105,3 millions et ceux concernant le *sequencing* de Day Zero Diagnostics pour 18,1 millions d'euros.

Les investissements corporels, s'élevant à 101,1 millions d'euros en 2025, ont porté principalement sur les investissements engagés pour la production de réactifs sur le site de La Balme pour 32,6 millions d'euros, la construction d'un nouveau bâtiment industriel pour la biologie moléculaire à Marcy l'Étoile pour 11,8 millions d'euros, la construction d'un bâtiment de recherche et développement à Grenoble pour 9,3 millions d'euros, et aux placements d'instruments chez les clients ou pour une utilisation interne à hauteur de 9,2 millions d'euros.

Les immobilisations financières augmentent de 193,9 millions d'euros en valeur brute sur l'exercice 2025, en raison principalement de l'acquisition de la société SpinChip Diagnostics ASA pour 112,3 millions d'euros et de plusieurs augmentations de capital des filiales pour un montant total de 77,9 millions d'euros.

6.2.3.2 Affectation du résultat et dépenses non déductibles

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit la somme de 320 480 242,95 euros et du report à nouveau bénéficiaire de 635 861 297,80 euros, qui constituent le bénéfice distribuable s'élevant à 956 341 540,75 euros, de la manière suivante :

- une somme de 635 861 297,80 euros sera virée au compte « Réserve générale » qui se trouvera portée de 905 000 000,28 euros à 1 540 861 298,08 euros ;
- une somme de 0 euro sera virée au compte « Réserve spéciale pour Mécénat » qui restera à 1 020 052,58 euros ;
- une somme de 115 993 995,60 euros est distribuée à titre de dividendes, soit 0,98 euro pour chacune des 118 361 220 actions composant le capital social ; le dividende sera mis en paiement le 11 juin 2026 ;
- le solde soit 204 486 247,35 euros, sera versé au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210 du Code de commerce, la Société ne percevra pas de dividende au titre des actions qu'elle détiendrait en propre lors du détachement du coupon. Le montant correspondant de dividende sera affecté en « Report à nouveau ».

En l'état actuel de la législation fiscale française, les dividendes distribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont taxés en deux temps :

- lors de leur paiement, ils sont soumis, sur leur montant brut, à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8 %

perçu à titre d'acompte d'impôt sur le revenu (article 117 quater du Code général des impôts), et à des prélèvements sociaux de 17,2 %. Les contribuables modestes peuvent demander à être dispensés du PFNL ;

- l'année suivante, ils sont soumis :
 - à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8 % (prélèvement forfaitaire unique),
 - ou, sur option, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas, un abattement de 40 % (article 158, 3²° du Code général des impôts) est applicable.

Le PFNL de 12,8 %, prélevé l'année du paiement, est imputable sur cet impôt sur le revenu. L'excédent est, le cas échéant, restituable.

Les sommes distribuées au titre de dividendes pour les trois précédents exercices, sont décrites au § 7.6.

Dépenses non déductibles fiscalement

Les comptes de l'exercice écoulé supportent une dépense non déductible du résultat fiscal visée par les dispositions prévues aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts d'un montant de 1 001 838 euros, correspondant à la fraction des loyers et amortissements non déductibles des véhicules loués et achetés par bioMérieux SA. L'impôt sur les sociétés au taux de base acquitté à ce titre s'est élevé à 250 459,50 euros.

**6.2.3.3 Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
(Article R. 225-102 du Code de commerce)**

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (en euros)	12 029 370	12 029 370	12 029 370	12 029 370	12 029 370
Nombre des actions ordinaires existantes	118 361 220	118 361 220	118 361 220	118 361 220	118 361 220
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (EN EUROS)					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 694 212 842	1 640 669 144	1 546 836 131	1 463 637 568	1 456 769 994
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	401 139 175	525 254 812	389 497 738	97 769 544	290 693 609
Impôts sur les bénéfices ^(a)	-11 865 345	-16 703 792	-15 053 148	-19 034 981	13 129 696
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	2 013 060	2 031 081
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	320 480 243	451 898 979	279 345 022	86 966 342	205 625 092
Résultat distribué ^(b)	115 993 996	106 525 098	100 607 037	100 607 037	100 607 037
Distribution exceptionnelle prélevée sur la réserve générale	0	0	0	0	0
III. RÉSULTATS PAR ACTION (EN EUROS PAR ACTION)					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	3,49	4,58	3,42	0,97	2,33
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,99	3,82	2,36	0,73	1,73
Dividende attribué à chaque action	0,98	0,90	0,85	0,85	0,85
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice ^(c)	4 115	4 036	4 048	3 913	3 798
Montant de la masse salariale de l'exercice (en euros)	305 687 849	303 743 511	283 171 106	268 158 102	245 899 960
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales) (en euros)	149 391 391	136 268 027	124 700 151	115 313 012	111 759 753

(a) Les montants négatifs correspondent à des produits d'impôt.

(b) Sous réserve du dividende non versé aux actions propres détenues au moment de la mise en paiement.

(c) Hors stagiaires, apprentis, contrats de professionnalisation et VIE, données 2024 corrigées par rapport à celles précédemment publiées par souci d'homogénéisation du dénombrement des effectifs.

6.2.3.4 Information sur les délais de paiement

Dettes fournisseurs au 31 décembre 2025 par dates d'échéance

Conformément à l'article D.441-4 du Code de commerce, les factures reçues non réglées au 31 décembre 2025 dont le terme est échu, se décomposent comme suit :

FACTURES FOURNISSEURS (HORS GROUPE)

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	61	13	37	12	55	117
Montant total des factures concernées (TTC)	1 556 947	362 791	269 059	62 851	517 917	1 212 618
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,26 %	0,06 %	0,05 %	0,01 %	0,10 %	0,22 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre de factures exclues			234			
Montant total des factures exclues (TTC)			2 988 810			
(C) DÉLAI DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉ (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L. 441-6 OU ARTICLE L. 443-1 DU CODE DU COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement			Délai contractuel : de 0 à 45 jours fin de mois, selon le contrat			

FACTURES FOURNISSEURS (HORS GROUPE ET GROUPE)

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	61	22	41	16	69	148
Montant total des factures concernées (TTC)	1 556 947	4 231 645	993 450	2 616 318	3 360 536	11 201 950
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,12 %	0,37 %	0,08 %	0,23 %	0,29 %	0,98 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre de factures exclues			240			
Montant total des factures exclues (TTC)			3 575 859			
(C) DÉLAI DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉ (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L. 441-6 OU ARTICLE L. 443-1 DU CODE DU COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement			Délai contractuel : de 0 à 60 jours fin de mois, selon le contrat pour les fournisseurs			

Créances clients au 31 décembre 2025 par dates d'échéance

Conformément à l'article D.441-4 du Code de commerce, les factures émises non réglées au 31 décembre 2025 dont le terme est échu se décomposent comme suit :

FACTURES CLIENTS (HORS GROUPE)

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	948	1 647	976	661	1 818	5 102
Montant total des factures concernées (TTC)	4 951 458	4 374 116	2 555 887	1 978 996	1 692 399	10 601 399
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	0,97 %	0,86 %	0,50 %	0,39 %	0,33 %	2,08 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES ^(a)						
Nombre de factures exclues			2 124			
Montant total des factures exclues (TTC)			17 457 694			
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : France : entre 30 jours fin de mois et 60 jours nets Export : entre 30 jours nets et 120 jours nets					

(a) Créances douteuses incluses

FACTURES CLIENTS (HORS GROUPE ET GROUPE)

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	952	1 980	1 129	758	1 998	5 865
Montant total des factures concernées (TTC)	4 914 667	14 558 842	6 282 106	4 888 927	4 764 894	30 494 770
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	0,28 %	0,83 %	0,36 %	0,28 %	0,27 %	1,73 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES ^(a)						
Nombre de factures exclues			2 124			
Montant total des factures exclues (TTC)			17 457 694			
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL – ARTICLE L. 441-6 OU ARTICLE L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : France : entre 30 jours fin de mois et 60 jours nets Export : entre 30 jours nets et 210 jours nets					

(a) Créances douteuses incluses

6.2.4 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

À l'Assemblée Générale de la société bioMérieux,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société bioMérieux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Note 1. Principes comptables généraux » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation figurent au bilan pour un montant net de M€ 1 191,4 au 31 décembre 2025 et représentent 33 % du total bilan.</p> <p>Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et dépréciés dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Comme cela est indiqué dans la note 4.4 de l'annexe des comptes annuels, la valeur d'utilité est estimée par la direction soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> en prenant en compte les actifs nets comptables de la filiale à la date d'arrêté pouvant éventuellement être corrigés de la valeur des actifs identifiables non comptabilisés (notamment immobiliers ou technologiques) ; compte tenu de la spécificité de certaines participations, sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou en se basant sur des données financières observables de marché. <p>L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées (flux de trésorerie, taux d'actualisation, etc.).</p> <p>A ce titre et du fait de l'importance de ces actifs au bilan, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons apprécié la méthode d'évaluation retenue et les éléments chiffrés sur lesquels elle repose.</p> <p>Pour les évaluations s'appuyant sur des éléments historiques, le cas échéant corrigés de la valeur des actifs identifiables non comptabilisés, nos travaux ont consisté principalement à examiner la concordance des actifs nets utilisés avec les comptes des entités concernées et à étudier si les ajustements opérés, le cas échéant, sont fondés sur une documentation probante.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> apprécier la cohérence des prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées avec les données prévisionnelles présentées par la direction dans le cadre du processus budgétaire ; analyser la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ; réaliser notre propre évaluation du taux à retenir pour l'actualisation des flux et comparer celle-ci à celle de votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société bioMérieux par votre assemblée générale du 30 mai 2017 pour le cabinet GRANT THORNTON et du 30 mai 2012 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2025, le cabinet GRANT THORNTON était dans la neuvième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la quatorzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 13 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Jean Morier

ERNST & YOUNG et Autres

Sylvain Lauria